



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU
TITRE DU DISPOSITIF 'INNOVER DANS LA
VILLE' POUR LA MISE EN PLACE D'UNE
GESTION INTELLIGENTE DU TRAFIC**

**DÉCISION N° DM-25-225
EN DATE DU 03 JUILLET 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la solution proposée de la société WISP de gestion intelligente du trafic, en tirant parti de l'Intelligence Artificielle pour fluidifier le trafic routier ;

CONSIDÉRANT que la fluidification du trafic permet de réduire la pollution atmosphérique par la réduction des émissions de CO2, ainsi que les nuisances sonores ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier de la Métropole du Grand Paris pour expérimenter cette technologie ;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de la Métropole du Grand Paris une subvention au titre du dispositif d'aide « Innover dans la ville » d'un montant de 40 789.75 € soit 50% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT